

BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 5  
Folio : 1

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
05/02/2018

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

**Président** : M. PINTO, Proviseur  
**Secrétaire** : Mme GATTO, Professeur

Le quorum étant atteint avec 20 membres, Monsieur le Proviseur déclare la séance du Conseil d'Administration ouverte à 18H00.

- Adoption du PV du CA du 28 novembre 2017  
Adopté à l'unanimité, 20 votants

Avant de passer au vote de l'ordre du jour, M. Pinto, Proviseur, propose de rajouter 2 nouveaux points :

- Sortie pédagogique avec 2 nuitées pour les TES2 à Strasbourg au parlement européen
- Prise en charge d'une partie du financement d'une certification LV en BTS

Le nouvel ordre du jour est adopté à l'unanimité  
M. le Proviseur énonce l'ordre du jour au CA

## 1 – Organisation de l'action éducatrice

### 1.1 Ventilation de la Dotation Horaire Globalisée pour l'année scolaire 2018-2019

- DHG: la DGH 2018/2019, 1013 heures dont 923 heures postes et 90 heures supplémentaires. Prévision: 702 élèves et 68 étudiants

#### Principaux choix DGH

**Sciences** :demi-groupes pour TP.

**LV** : groupes à 25 élèves (sauf anglais 2<sup>nde</sup>, maxi. 27).

**Lettres** : cours en ½ groupe 1h. par semaine.

**Mathématiques** : cours en ½ groupe 1h par semaine en 2<sup>nde</sup> et filière S.  
demi-groupe par quinzaine en 1<sup>ère</sup> ES

**EPS** : 3 professeurs pour 2 classes en terminale.

**SES** : cours en ½ groupe 1h. par semaine en terminale.

**AP** : atelier sciences politiques intégrés dans l'AP en terminale.

**Enseignement d'exploration** : 2 professeurs en « entreprise et numérique »

**Enseignement d'exploration** : 13 groupes soit 21 élèves /groupes

(Tableau avant rectification. Après rectification (voir ci-après) lire : enseignement d'exploration : 12 groupes soit 23 élèves/groupes)

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
05/02/2018

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

- Postes :

<b>Anglais</b>	Création poste à 18h au lieu de BMP 10 heures
<b>Allemand</b>	1 poste à 16 au lieu de 2 BMP 10+9
<b>Espagnol</b>	poste 13,55 au lieu de 8 (+5,55)
<b>EPS</b>	Création 6 HP donc poste TP à 20 h au lieu de 14h

Remarque :

La section européenne espagnol- SVT ne sera pas ouverte à la rentrée 2018. Le projet d'ouverture est reporté (voir lettre jointe ci-dessous du rectorat).



  
Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**académie Besançon**  
RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Monsieur PINTO-DE-SOUSA Jean-Pierre  
Proviseur du LG Charles Nodier  
DOLE

**Rectorat**  
Division de  
l'Organisation Scolaire  
Gilles Chartraire  
Chef de division  
Téléphone  
03 81 65 47 59  
Mél.  
gilles.chartraire  
@ac-besancon.fr  
DOS 1

Objet : Evolution des structures pour la rentrée 2018

Faisant suite à l'appel à projet relatif à la préparation de la rentrée 2018, vous avez formulé une demande d'ouverture d'une section européenne espagnol-SVT.

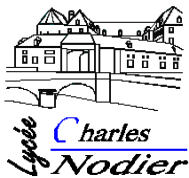
J'ai l'honneur de vous informer que, l'académie ayant fait le choix d'un report des projets d'ouvertures afin de consolider la maîtrise de l'implantation de dispositifs pédagogiques qui ne doivent pas compromettre les marges horaires dont disposent les lycées, il n'est pas envisagé de réserver un avis favorable à votre demande.  
Par ailleurs, il existe déjà deux sections européennes, une en anglais et une en allemand, au sein de votre établissement.

10, rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

Le Recteur,  
Pour le Recteur et par délégation,  
La Secrétaire générale de l'académie,

Réactions des professeurs : - M. Corrotte demande à M. le Proviseur d'être vigilant pour assurer la consolidation des postes créés. Il rappelle que le lycée a eu à gérer des situations difficiles avec création de poste une année suivie d'une fermeture 2 ans après.

- M. Longet demande à veiller à ce que le poste de M. Grangeon (retraité ) passe bien au mouvement.



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 5  
Folio : 3

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
**05/02/2018**

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

- M. le Proviseur confirme :

- >pour la SVT : 76 heures postes + 6h supplémentaires pour les 82h de besoins.
- >en Histoire et Géographie : 95h postes donc 5 postes 1/2.
- > Concernant les enseignements d'exploration :  
*ICN* disparaît au profit de *Entreprise et Numérique*.  
Le nombre de groupes est rectifié et passe à **12** groupes

Mise au vote :

**6 abstentions - 0 contre - 14 pour**

Les professeurs tiennent à expliquer leur position :

L'acte de gestion leur semble convenable et issu d'un travail intéressant, pourtant ils décident de s'abstenir, relevant la diminution relative des moyens dont est doté l'établissement.

### **1.2 Information sur la capacité d'accueil du BTS**

- 35 places en BTS 1 dont 5 pour les étudiants provenant de bac. Pro.
- Actuellement 29 étudiants

### **1.3 Information sur le travail du CAVL**

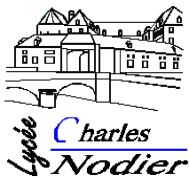
Corentin Nannini, élève membre du CA est élu avec Benoit Verdot au **Conseil Académique de la Vie Lycéenne**. Il précise que le conseil travaille autour de l'Aide Personnalisée en 3 axes : orientation, approfondissement et soutien.

Le lycée Nodier est « lycée expérimental » et va mettre en place des réunions de réflexion autour de la question de l'orientation. La finalité étant de créer un guide sur l'AP.

### **1.4 Sortie pédagogique avec 2 nuitées pour les TES2 à Strasbourg au parlement européen**

- Organisé par les élèves de TES2, en concertation avec SES et HG
- professeurs responsables : Mme Maury et M. Lebrun
- 4 au 6 avril
- Parlement européen et Conseil de l'Europe.
- Ville de Strasbourg
- Coût maximum par élève: 154 euros (repas du midi à la charge des élèves)
- Minimum 28 élèves (sur 34 élèves)

**Vote à l'unanimité**



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 5  
Folio : 4

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
05/02/2018

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

**2 – Fonctionnement matériel et financier**

**2.1 Acceptation d'un don d'une association**

- L' ANAP verse 400 € pour aider au financement du concert des lycéens le mardi 27 mars 2018

**Vote à l'unanimité**

**2.2 prise en charge d'une partie du financement d'une certification LV en BTS.**

- Certification de Cambridge (BEC Vantage). Session du 10 mars à Dijon.  
Le coût total est de 190 euros. Pour le lycée: 95 euros.

- Niveau d'anglais business permettant de communiquer aisément au niveau international.

**Vote à l'unanimité**

**3 – Contrats, conventions et marchés**

**3.1 Convention d'accueil d'artistes en résidence**

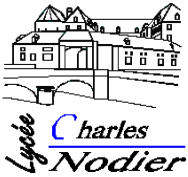
- Notre établissement a candidaté et a été retenu pour bénéficier d'une résidence d'artistes dans le cadre du projet « Artistes plasticiens au lycée » proposé par la Région Bourgogne-Franche-Comté en lien avec l'association Juste Ici. Le projet vise à interroger la place des images imprimées dans l'espace public.

- Dates : du mercredi 28 mars au vendredi 6 avril  
- Classe impliquée : Terminale L2 (toute la classe) sur une vingtaine d'heures.  
- Professeur référent : Mme Gatto.  
- Organisation de la résidence : les artistes investiront une salle mise à disposition dans l'enceinte du lycée fonctionnant comme une vitrine du travail en train de se faire.  
Au final, les œuvres seront collées, affichées dans l'espace public dans les espaces repérés au début de la résidence.

- Coût pour le lycée :

- Hébergement et restauration : un studio avec 2 lits, une salle de bain et une petite cuisine sera mis à disposition des 2 artistes de l'atelier McClane, basé à Rennes. Les repas pourront être pris à la cantine matin, midi et soir à l'exception des fins de semaines.
- Droits d'entrée au FRAC à Besançon pour la visite du lieu et l'exposition d'un artiste contemporain : Etienne Bossut. (Le transport est pris en charge par la Région)

**Vote à l'unanimité**



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 5  
Folio : 5

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
**05/02/2018**

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

**4 – Questions diverses : néant**

La séance est levée vers 20h 00.

Le Président : M. Jean-Pierre PINTO, Proviseur



Secrétaire de séance : Sylvie Gatto